

PDAP La Rose des Vents

Centres de diagnostic - Île-de-France

2 Avenue Dorian - 75012 - PARIS

Téléphone : 01 70 61 69 85

Courriel : pdap-janine-levy@eu-asso.fr

Site internet : <https://www.eu-asso.fr/wp-content/uploads/2021/04/PDAP-rose-des-vents-janine-levy.pdf>

Informations générales

Zone géographique concernée	Ile-de-France, Paris - 75
Moyens d'accès (pour les visiteurs)	Bus : 56, 57, 71, 86 Métro : Nation, ligne 1, 2, 6, 9 RER : ligne A
Service de rattachement	CAMSP Janine Levy
Médecin(s) référent(s) du centre de diagnostic	Médecin(s) référent(s) du centre de diagnostic Dr Claudia RAVELLI Dr Laetitia ZUGAJ
Age du public concerné	Enfant
Age du public concerné	de 0 à 5.5 ans
Spécificité(s) du service	Le pôle évaluation La rose des vents est une Plateforme de Diagnostic de Proximité. Son rôle est d'établir si un enfant présente ou non des troubles du spectre autistique et à l'orienter, le cas échéant, vers des soins et/ou une prise en charge personnalisée. L'établissement est agréé par l'Agence Régionale de Santé et le Département 75. Les consultations réalisées sont prises en charge à 80% par l'Assurance maladie et 20% par le Département.
Prise de contact	Les parents doivent nous contacter par téléphone au 01 70 61 69 85 pour l'enregistrement de leur demande. En parallèle, ils devront nous envoyer un courrier d'adressage du médecin référent de l'enfant et une attestation de sécurité sociale sur notre adresse mail : pdap-janine-levy@eu-asso.fr
Modalités d'accueil	Le.s parent.s et l'enfant rencontrent les deux médecins du Pôle lors d'une

première consultation médicale. Ce rendez-vous a lieu dans les locaux de La rose des vents et il dure environ une heure trente. Ce premier contact Centre de Ressources Autisme Ile-de-France

6 cour Saint-Eloi 75012 Paris

Tel : 01 49 28 54 20 - Fax : 01 49 28 54 21

Page 1/2

visée à recueillir des informations et inquiétudes de la famille. Ensuite, une présentation de l'enfant est faite à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire pour convenir des tests qui seront utilisés pour le parcours du bilan, et pour établir un calendrier de rendez-vous à proposer aux parents.

Déroulement de l'évaluation

En fonction du parcours prévu par l'équipe, l'enfant va rencontrer les différents professionnels du Pôle pour une évaluation complète (au niveau du langage, de la motricité, des interactions sociales...). Une consultation extérieure (génétique, neurologique, dentaire...) peut être éventuellement prescrite.

Le parcours est constitué de 8 à 10 rendez-vous répartis sur 6 à 8 semaines environ.

A la fin de cette évaluation, l'équipe se réunit pour une synthèse. L'enjeu de cette réunion est d'établir un diagnostic le plus précis possible et d'en déduire des orientations pour l'enfant.

L'assistante sociale du Pôle accompagne la famille dans ces démarches d'orientation.

Restitution des résultats

Suite à l'établissement du diagnostic, les deux médecins du Pôle évaluation reçoivent le ou les parents afin de communiquer le compte-rendu du bilan. Cet entretien permet d'explicitier et de détailler le diagnostic établi. Il permet d'envisager la suite et de mettre au point un projet personnalisé avec, si nécessaire, un parcours de soins et une prise en charge adaptés à l'enfant.

Information(s) complémentaire(s)

Lors du premier rendez-vous de consultation et le dernier rendez-vous de restitution du bilan, les deux parents sont impérativement conviés. Pour les autres rendez-vous, l'enfant pourra être accompagné d'un seul parent.

Document téléchargeable 1

livret-d'accueil-Irdv.pdf

Document téléchargeable 2

plaquette_la-rose-des-vents(2).pdf